



AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur - règlement numéro 285

AVIS est par les présentes donné par la soussignée que lors de la séance ordinaire du 3 avril 2018, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 285 intitulé « Règlement décrétant une dépense de 1 316 670 \$ et un emprunt de 1 316 670 \$ pour l'achat de camions et d'équipements pour le service des travaux publics ».

Ledit règlement a pour objet de procéder à l'emprunt du montant nécessaire à l'achat des véhicules et équipements requis pour le service des travaux publics

Ledit règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 14 juin 2018 et ce, tel que requis par la Loi.

Prenez en outre avis que ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et que toute personne intéressée et qui désire prendre connaissance dudit règlement peut le faire en se présentant au bureau de la municipalité, 11 rue Principale Sud, Sutton, durant les heures régulières de bureau.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce **27^{ième}** jour du mois de **juin** de l'an **2018**.

Julie Lamarche, OMA
Greffière